

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE
TOULOUSE TRIBUNAL DE POLICE
DES 4 PREMIERES CLASSES
TEL : 05 61 12 83 00
BP 91021
31034 TOULOUSE CEDEX 6

CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS 17EME

Références à rappeler : RO

Rédacteur :

Vous avez porté réclamation au bénéfice de M.

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000203** INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR, DE L'ARRET ABSOLU IMPOSE PAR LE PANNEAU "STOP" A UNE INTERSECTION DE ROUTES ART.R.415-6 AL.1, ART.R.411-25 AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.415-6 AL.2,AL.3 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **CARAMAN(31460), DEPARTEMENTALE D18**, en date du **01/05/2018** à **11h05**, par procès verbal n _____ assés par **PMO VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

L'infraction(s) précitée(s) est (sont) constatée(s) par le procès verbal n _____ en date du _____ à _____ sans suite le dossier vise en référence.

C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de classer

Je vous rappelle toutefois que le respect du code de la route répond à des enjeux fondamentaux en termes de tranquillité et de sécurité publique.

De plus, je vous informe que je procède dès aujourd'hui à la demande de restitution de points qui vous ont été retirés suite à cette infraction

Si toutefois le montant de l'Amende Forfaitaire Majorée a déjà été recouvré, veuillez vous rapprocher du Centre Amende Service 31945 TOULOUSE Cedex 9 . Tph 0 821 080 031 pour tout renseignement concernant les modalités de remboursement du trop-perçu.

Dans l'éventualité d'un prélèvement des frais d'opposition de votre banque, vous devez adresser une demande de remboursement auprès du Centre Amende Service en y joignant le relevé de compte où figure le montant des frais d'opposition ainsi qu'un relevé d'identité bancaire, la copie de votre pièce d'identité.

Fait à TOULOUSE CEDEX 6, le 17/03/2020

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

